

SENSIBILISATION AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

DURÉE 2 JOURS



PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- > Elu.e.s CSE / Membres de la commission SSCT, Militant.e.s d'entreprise et Référent.e.s en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail
- > Aucun prérequis nécessaire



OBJECTIFS DE FORMATION

- > Identifier ce qu'est le sexisme
- > Connaître la réalité qualitative et quantitative des violences sexistes et sexuelles au travail
- > Elaborer une politique de prévention des violences sexistes et sexuelles dans le cadre du travail



DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

- > S'approprier les stéréotypes du sexisme
- > Connaître les manifestations du sexisme au travail
- > Connaître l'histoire des actions menées par la CFDT sur les violences sexistes et sexuelles au travail
- > Exprimer et repérer ses représentations sur les violences sexistes et sexuelles au travail
- > Identifier les réalités des violences sexistes et sexuelles au travail, au travers de trois sources de droit : le droit pénal, le droit du travail et le droit civil
- > Connaître les acteurs et les étapes de la prise en charge d'une victime de violences sexistes et sexuelles au travail
- > S'entraîner à accueillir une victime de VSST



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Présentations, exposés et synthèses du formateur, travaux individuels, travaux en groupes et sous-groupes



DATES ET LIEUX

- Cette formation peut être organisée à la demande. Rapprochez-vous de votre Syndicat ou du Pôle Formation de la FNCB (coordonnées page 54)



COÛT

- Se rapprocher de la FNCB ou de votre syndicat.